

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Responsable d'espace de médiation numérique

Niveau 5

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	1/40

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Responsable d'espace de médiation numérique

Sigle du titre professionnel : REMN

Niveau : 5 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 320t - Utilisation de logiciels appliqués à l'image

Code(s) ROME : G1202, K2111

Formacode : 46262

Date de l'arrêté : 08/02/2019

Date de parution au JO de l'arrêté : 15/02/2019

Date d'effet de l'arrêté : 13/07/2019

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	3/40

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	4/40

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel REMN

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Concevoir et produire des ressources pédagogiques et documentaires pour différents supports</p> <p>Préparer et animer des actions de médiation individuelles et collectives dans différents environnements numériques</p> <p>Assurer l'entretien et la maintenance du matériel numérique d'un espace de médiation numérique</p>	00 h 50 min	<p>La mise en situation s'articule en deux temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une séance de médiation numérique. 2. Une intervention de maintenance sur un matériel numérique. <p>1. Séance de médiation numérique : en amont de la session, le candidat a préparé cinq actions de médiation numérique. Chaque action est rattachée à un environnement technique différent : ordinateur, tablette, imprimante 3D, robot pédagogique programmable et microcontrôleur (de type Arduino ou Raspberry Pi).</p> <p>Le candidat présente au jury cinq fiches correspondant chacune à une action de médiation numérique.</p> <p>Le jury demande au candidat d'animer une de ces cinq actions.</p> <p>Le candidat dispose de 30 minutes pour mettre en œuvre sa séance de médiation devant le jury qui en est le destinataire.</p> <p>Le candidat aura préparé tous types de documents et matériels pédagogiques qu'il juge complémentaires pour favoriser et valoriser sa médiation.</p> <p>2. Intervention de maintenance : à partir d'une liste préétablie de situations de dysfonctionnements, de paramétrages et d'installations sur ordinateur et sur tablette, le jury choisit deux cas que le candidat traite en 20 minutes.</p> <p>Pour évaluer le candidat lors de ces deux mises en situation, le jury dispose d'une grille d'observation et pose des questions au candidat.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	5/40

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Accueillir différents publics, les informer et proposer des actions de médiation numérique</p> <p>Contribuer au suivi administratif et comptable d'un espace de médiation numérique</p> <p>Faciliter et accompagner des projets collaboratifs dans des communautés physiques et à distance</p>	00 h 15 min	Cette épreuve se déroule après la mise en situation professionnelle. Le jury dispose d'un guide pour conduire son entretien.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	<p>Elaborer des programmes d'actions de médiation facilitant l'appropriation des savoirs et des usages numériques</p> <p>Effectuer un diagnostic de territoire des besoins numériques</p> <p>Contribuer au développement et à la pérennité financière d'un espace de médiation numérique</p> <p>Développer des partenariats et des collaborations avec des acteurs du territoire</p> <p>Promouvoir un espace de médiation numérique et ses projets par une communication multicanale interne et externe</p>	00 h 40 min	<p>A l'issue de l'entretien technique, sous la forme d'un diaporama de 20 minutes, le candidat présente au jury un projet répondant à un dossier de financement (demande de subvention, appel d'offre, appel à projets notamment).</p> <p>Le projet est illustré par des documents ou des analyses permettant au jury de comprendre le déroulement de chaque étape, de l'état des lieux (diagnostic de territoire) à la promotion du projet (plan de communication).</p> <p>L'épreuve se déroule en deux temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le candidat présente son projet à l'aide d'un diaporama de 20 minutes. 2. A l'issue du diaporama, le candidat échange pendant 20 minutes avec le jury qui l'interroge sur ses productions. <p>Le jury dispose d'un guide pour conduire cet échange et d'une grille d'observation.</p>
Entretien final		00 h 15 min	<p>Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury questionne le candidat sur sa compréhension du métier et de l'environnement professionnel du Responsable d'Espace de Médiation Numérique.</p> <p>Pour conduire l'échange, le jury s'appuie sur un guide d'entretien.</p>
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Séance de médiation numérique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	6/40

La séance d'animation aura lieu avant l'intervention de maintenance.

Avant de conduire sa séance, le candidat remet au jury **cinq fiches** d'actions de médiation numérique. Chaque fiche indique :

- L'environnement technique sur lequel portera la séance ;
- Les bénéficiaires de l'action : tranche d'âge, caractéristiques socioculturelles et/ou socioprofessionnelles, type de séance (individuelle ou collective). Si la séance est collective, préciser le nombre minimal et maximal de participants ;
- Les objectifs et le déroulé de la séance ;
- Une mise en pratique ;
- Les noms des ressources pédagogiques associées à la médiation.

Chaque fiche doit obligatoirement :

- Traiter un environnement technique différent ;
- S'adresser à un public différent.

Parmi ces cinq fiches, le jury choisit une situation de médiation et demande au candidat de la mettre en œuvre.

Le candidat organise sa séance en présence du jury selon l'ordre et les modalités pédagogiques qu'il juge pertinents. En début de séance, il distribue au jury les ressources pédagogiques associées à la médiation choisie. Ces ressources peuvent être de tous types. Par exemple : documents imprimés (écrits, images, etc.), ressources multimédias (en accès local ou en ligne), éléments de jeux, accessoires.

Intervention de maintenance

Au début de la mise en situation, le jury remet au candidat deux fiches d'intervention. Toute la durée de l'intervention se fait en présence du jury qui observe le candidat.

Pour effectuer sa maintenance, le candidat est autorisé à faire des recherches sur internet.

A la fin de chaque maintenance, le candidat remplit une fiche d'intervention qu'il remet au jury.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le projet présenté au jury répond à des besoins d'actions de médiation numérique constatés sur un territoire, à destination de publics clairement identifiés.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	7/40

Le dossier des productions remis au jury est composé de documents de différentes natures. Par exemple : écrits de 15000 signes maximum (hors illustrations), infographies (cartes, graphiques, schémas, etc.), photos.

La présentation du projet s'appuiera sur différents éléments de plan tels que :

1. Une synthèse de diagnostic de territoire rappelant notamment :

- L'objet du diagnostic : les éléments déclencheurs, le contexte, les attendus, les points de vigilance, les enjeux, les attentes ;
- Le périmètre du diagnostic : l'aire géographique du territoire, le public, le thème directeur et les acteurs concernés ;
- Les résultats du diagnostic : synthèse des informations collectées auprès des acteurs et des habitants du territoire, mise en perspective ;
- Les orientations retenues à partir des résultats ;
- Les actions à mettre en place et les actions déjà existantes à développer ;

2. Les besoins émergeant du diagnostic de territoire traduits en :

- Objectifs prioritaires et secondaires ;
- Bénéficiaires des actions : caractéristiques des publics ;
- Programme d'actions de médiation numérique pour les publics concernés : types d'action, objectifs, durées, nombre de bénéficiaires visés, lieu(x) de déploiement, modalités pédagogiques et/ou éducatives employées, progression pédagogique, modalités et indicateurs de réussite choisis ;
- Ressources et moyens humains de la structure ;
- Recherche de partenariats : stratégie partenariale en fonction des besoins et manques de la structure (finances, services, compétences, matériel, etc.), méthode de veille et de prospection sur le territoire, promesses de partenariats ;
- Acteurs et tâches respectives : durées des tâches, livrables attendus ;
- Budget prévisionnel du projet présenté en charges et produits répartis dans les différents comptes ;
- Planification des actions : calendrier prévisionnel du projet, de la phase de préparation (conception) à la phase de réalisation (production) ;
- Promotion interne et externe du projet : élaboration d'un plan de communication définissant les cibles, les messages et leur typologie, les actions à mener et les supports/canaux à investir, les critères de performance et retombées attendues.

Précisions pour le candidat VAE :

En amont de la session, le candidat contacte le centre organisateur pour connaître les moyens techniques, matériels et logiciels disponibles.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	8/40

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Accompagner différents publics vers l'autonomie dans les usages des technologies, services et médias numériques					
Elaborer des programmes d'actions de médiation facilitant l'appropriation des savoirs et des usages numériques	<p>Le diagnostic des fractures numériques du territoire est connu</p> <p>Les besoins sont identifiés par typologie de publics</p> <p>Les moyens et les caractéristiques de la structure sont identifiés</p> <p>Les objectifs de médiation formulés sont adaptés aux publics cibles et aux actions visées</p> <p>Les programmes d'actions de médiation numérique sont cohérents avec les objectifs</p> <p>Les modalités d'apprentissage et d'animation définies correspondent aux objectifs de médiation et aux publics cibles</p> <p>Les critères de performance et les modalités d'évaluation choisis garantissent la qualité de l'évaluation</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Concevoir et produire des ressources pédagogiques et documentaires pour différents supports	<p>Le choix des contenus et des médias dans la conception des ressources répond aux objectifs pédagogiques et aux modes d'apprentissage des publics bénéficiaires</p> <p>Les ressources produites facilitent la diffusion et l'acquisition des savoirs et des savoir-faire</p> <p>Les ressources sont déclinées sur plusieurs supports</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accueillir différents publics, les informer et proposer des actions de médiation numérique	<p>Les techniques de base de l'écoute active sont maîtrisées</p> <p>Les périmètres de compétences des collègues et des partenaires du territoire sont identifiés</p> <p>Le programme d'actions de médiation numérique est adapté aux publics</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	9/40

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Préparer et animer des actions de médiation individuelles et collectives dans différents environnements numériques	<p>Les séances et actions proposent des méthodes d'apprentissage favorisant l'autonomie des publics dans leurs usages numériques</p> <p>L'animation des séances et les méthodes employées tiennent compte des spécificités des publics</p> <p>Les techniques de développement du pouvoir d'agir sont maîtrisées</p> <p>Les techniques d'apprentissage par le faire sont maîtrisées</p> <p>L'évaluation est menée selon des indicateurs de performance permettant de mesurer les acquisitions avant, pendant et après les actions</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contribuer au développement d'un espace de médiation numérique et de ses projets					
Effectuer un diagnostic de territoire des besoins numériques	<p>La compréhension de la commande, l'analyse du contexte et la définition des indicateurs délimitent le périmètre du diagnostic de territoire</p> <p>L'échéancier tient compte des ressources de la structure, des rôles et des contraintes des participants</p> <p>Les modes, espaces et supports de collecte des données définis sont adaptés aux besoins de collecte quantitatifs et qualitatifs</p> <p>L'analyse des données collectées est synthétique et pertinente</p> <p>Les orientations proposées sont précises et exploitables pour l'élaboration des programmes d'actions à mener avec les publics cibles</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Contribuer au développement et à la pérennité financière d'un espace de médiation numérique	<p>Les sources de financements et d'aides sont identifiées sur les bonnes plateformes et dans le réseau local</p> <p>Les réponses aux dossiers de financements sont pertinentes et fiables sur le plan financier</p> <p>Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs sont définis. Les tableaux de bord sont à jour pour chaque indicateur</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	10/40

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Développer des partenariats et des collaborations avec des acteurs du territoire	<p>Les différents types de partenariats correspondent à l'analyse des besoins et à la stratégie de développement de la structure</p> <p>Les partenaires potentiels repérés émanent des trois champs visés (publics, privés, particuliers) et correspondent aux objectifs de collaboration définis</p> <p>Les techniques de prospection sont maîtrisées. L'argumentaire expose clairement les intentions de partenariat</p> <p>Les techniques d'écoute active sont maîtrisées</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Promouvoir un espace de médiation numérique et ses projets par une communication multicanale interne et externe	<p>Le plan de communication interne et externe tient compte des projets de la structure et de l'existence du tiers-lieu dans sa globalité</p> <p>Le choix des outils et des supports de communication correspond au messages et aux cibles définies</p> <p>La planification et le budget sont réalistes</p> <p>La présence numérique est effective. Elle accroît la visibilité du tiers-lieu</p> <p>La communication à destination des utilisateurs du lieu est planifiée et structurée. Elle renforce leur cohésion et leur motivation</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Contribuer à la gestion d'un espace de médiation numérique et animer ses projets collaboratifs					
Contribuer au suivi administratif et comptable d'un espace de médiation numérique	<p>Les pièces comptables sont correctement saisies dans les bons journaux et dans les bons comptes</p> <p>Le classement permet un accès facile et un archivage des pièces comptables reçues et émises</p> <p>Les documents produits pour les achats et les ventes du tiers-lieu tiennent compte des exigences comptables en vigueur. La caisse est juste</p> <p>La prévision de trésorerie mensuelle est fiable</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	11/40

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Assurer l'entretien et la maintenance du matériel numérique d'un espace de médiation numérique	<p>Les logiciels et matériels sont installés et correctement paramétrés</p> <p>Les règles de sécurité et d'utilisation sont respectées</p> <p>Les logiciels et équipements sont à jour, les dernières versions installées</p> <p>Les sauvegardes sont à jour</p> <p>Les matériels pourvus en consommables</p> <p>Les procédures de sécurité informatique sont clairement définies et présentées aux utilisateurs</p> <p>Les règles de traitement des données personnelles suivent les recommandations légales</p> <p>Les processus sont déployés en interne</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faciliter et accompagner des projets collaboratifs dans des communautés physiques et à distance	<p>Les ressources matérielles et les informations du tiers-lieu sont facilement accessibles aux communautés</p> <p>Les plannings proposés aux membres des communautés tiennent compte de leurs disponibilités et des contraintes du tiers-lieu</p> <p>Le contact régulier des groupes projets permet un suivi efficace de l'avancement des réalisations</p> <p>Les espaces de partage sont fonctionnels, à jour et bien structurés</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	12/40

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Mettre en œuvre une stratégie de veille sur le numérique et sur son territoire	Accueillir différents publics, les informer et proposer des actions de médiation numérique
	Assurer l'entretien et la maintenance du matériel numérique d'un espace de médiation numérique
	Concevoir et produire des ressources pédagogiques et documentaires pour différents supports
	Contribuer au développement et à la pérennité financière d'un espace de médiation numérique
	Contribuer au suivi administratif et comptable d'un espace de médiation numérique
	Développer des partenariats et des collaborations avec des acteurs du territoire
	Effectuer un diagnostic de territoire des besoins numériques
	Elaborer des programmes d'actions de médiation facilitant l'appropriation des savoirs et des usages numériques
	Faciliter et accompagner des projets collaboratifs dans des communautés physiques et à distance
	Préparer et animer des actions de médiation individuelles et collectives dans différents environnements numériques
	Promouvoir un espace de médiation numérique et ses projets par une communication multicanale interne et externe

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre REMN

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 00 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	13/40

REFERENTIEL D’EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Responsable d’espace de médiation numérique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	15/40

CCP

Accompagner différents publics vers l'autonomie dans les usages des technologies, services et médias numériques

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Elaborer des programmes d'actions de médiation facilitant l'appropriation des savoirs et des usages numériques</p> <p>Préparer et animer des actions de médiation individuelles et collectives dans différents environnements numériques</p> <p>Concevoir et produire des ressources pédagogiques et documentaires pour différents supports</p>	00 h 40 min	<p>La mise en situation consiste à conduire une séance de médiation numérique pendant 40 minutes en présence du jury.</p> <p>En amont de la session, le candidat a préparé cinq actions de médiation numérique. Chaque action est rattachée à un environnement technique différent : ordinateur, tablette, imprimante 3D, robot pédagogique programmable et microcontrôleur (de type Arduino ou Raspberry Pi). Le candidat présente au jury cinq fiches correspondant chacune à une action de médiation numérique.</p> <p>Le jury demande au candidat d'animer une de ces cinq actions.</p> <p>Le candidat dispose de 40 minutes pour mettre en œuvre sa séance de médiation devant le jury qui en est le destinataire.</p> <p>Le candidat aura préparé tous types de documents et matériels pédagogiques qu'il juge complémentaires pour favoriser et valoriser sa médiation.</p> <p>Pour évaluer le candidat, le jury dispose d'une grille d'observation et pose des questions au candidat.</p>

Autres modalités d'évaluation le cas échéant :

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Elaborer des programmes d'actions de médiation facilitant l'appropriation des savoirs et des usages numériques</p> <p>Accueillir différents publics, les informer et proposer des actions de médiation numérique</p> <p>Préparer et animer des actions de médiation individuelles et collectives dans différents</p>	00 h 30 min	<p>Cette épreuve se déroule après la mise en situation. Le jury dispose d'un guide pour conduire son entretien.</p>
---	---	-------------	---

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	17/40

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	environnements numériques Concevoir et produire des ressources pédagogiques et documentaires pour différents supports		
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 10 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Avant de conduire sa séance, le candidat remet au jury cinq fiches d'actions de médiation numérique. Chaque fiche indique :

- l'environnement technique sur lequel portera la séance ;
- les bénéficiaires de l'action : tranche d'âge, caractéristiques socioculturelles et/ou socioprofessionnelles, type de séance (individuelle ou collective). Si la séance est collective, préciser le nombre minimal et maximal de participants ;
- les objectifs et le déroulé de la séance ;
- une mise en pratique ;
- les noms des ressources pédagogiques associées à la médiation.

Chaque fiche doit obligatoirement :

- traiter un environnement technique différent ;
- s'adresser à un public différent.

Parmi ces cinq fiches, le jury choisit une situation de médiation et demande au candidat de la mettre en œuvre.

Le candidat organise sa séance en présence du jury selon l'ordre et les modalités pédagogiques qu'il juge pertinents. En début de séance, il distribue au jury les ressources pédagogiques associées à la médiation choisie. Ces ressources peuvent être de tous types. Par exemple : documents imprimés (écrits, images, etc.), ressources multimédias (en accès local ou en ligne), éléments de jeux, accessoires notamment.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	18/40

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Accompagner différents publics vers l'autonomie dans les usages des technologies, services et médias numériques

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REM N	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	19/40

CCP

Contribuer au développement d'un espace de médiation numérique et de ses projets

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	<p>Contribuer au développement et à la pérennité financière d'un espace de médiation numérique</p> <p>Développer des partenariats et des collaborations avec des acteurs du territoire</p> <p>Promouvoir un espace de médiation numérique et ses projets par une communication multicanale interne et externe</p> <p>Effectuer un diagnostic de territoire des besoins numériques</p>	00 h 50 min	<p>Sous la forme d'un diaporama de 20 minutes, le candidat présente au jury un projet réalisé en amont de la session répondant à un dossier de financement (demande de subvention, appel d'offre, appel à projets notamment).</p> <p>Le projet est illustré par des documents ou des analyses permettant au jury de comprendre le déroulement de chaque étape, de l'état des lieux (diagnostic de territoire) à la promotion du projet (plan de communication).</p> <p>L'épreuve se déroule en deux temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le candidat présente son projet à l'aide d'un diaporama de 20 minutes. 2. A l'issue du diaporama, le candidat échange pendant 30 minutes avec le jury qui l'interroge sur ses productions. <p>Le jury dispose d'un guide pour conduire cet échange et d'une grille d'observation.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	21/40

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 50 min	

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

Le projet présenté au jury répond à des besoins d'actions de médiation numérique constatés sur un territoire, à destination de publics clairement identifiés.

Le dossier des productions remis au jury est composé de documents de différentes natures. Par exemple : écrits de 15000 signes maximum (hors illustrations), infographies (cartes, graphiques, schémas, etc.), photos.

La présentation du projet s'appuiera sur différents éléments de plan tels que :

1. Une synthèse de diagnostic de territoire rappelant notamment :

- l'objet du diagnostic : les éléments déclencheurs, le contexte, les attendus, les points de vigilance, les enjeux, les attentes ;
- le périmètre du diagnostic : l'aire géographique du territoire, le public, le thème directeur et les acteurs concernés ;
- les résultats du diagnostic : synthèse des informations collectées auprès des acteurs et des habitants du territoire, mise en perspective ;
- les orientations retenues à partir des résultats ;
- les actions à mettre en place et les actions déjà existantes à développer ;

2. Les besoins émergeant du diagnostic de territoire traduits en :

- objectifs prioritaires et secondaires ;
- bénéficiaires des actions : caractéristiques des publics ;
- programme d'actions de médiation numérique pour les publics concernés : types d'action, objectifs, durées, nombre de bénéficiaires visés, lieu(x) de déploiement, modalités pédagogiques et/ou éducatives employées, progression pédagogique, modalités et indicateurs de réussite choisis ;
- ressources et moyens humains de la structure ;
- recherche de partenariats : stratégie partenariale en fonction des besoins et manques de la structure (finances, services, compétences, matériel, etc.), méthode de veille et de prospection sur le territoire, promesses de partenariats ;
- acteurs et tâches respectives : durées des tâches, livrables attendus ;
- budget prévisionnel du projet présenté en charges et produits répartis dans les différents comptes ;
- planification des actions : calendrier prévisionnel du projet, de la phase de préparation (conception) à la phase de réalisation (production) ;
- promotion interne et externe du projet : élaboration d'un plan de communication définissant les cibles, les messages et leur typologie, les actions à mener et les supports/canaux à investir, les critères de performance et retombées attendues.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	22/40

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	23/40

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Contribuer au développement d'un espace de médiation numérique et de ses projets

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 50 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	24/40

CCP

Contribuer à la gestion d'un espace de médiation numérique et animer ses projets collaboratifs

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Assurer l'entretien et la maintenance du matériel numérique d'un espace de médiation numérique	00 h 20 min	<p>La mise en situation consiste à effectuer une intervention de maintenance sur un matériel numérique.</p> <p>A partir d'une liste préétablie de situations de dysfonctionnements, de paramétrages et d'installations sur ordinateur et sur tablette, le jury choisit deux cas que le candidat traite en 20 minutes.</p> <p>Pour évaluer le candidat lors de ces deux mises en situation, le jury dispose d'une grille d'observation et pose des questions au candidat.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Assurer l'entretien et la maintenance du matériel numérique d'un espace de médiation numérique Contribuer au suivi administratif et comptable d'un espace de médiation numérique Faciliter et accompagner des projets collaboratifs dans des communautés physiques et à distance	00 h 30 min	Cette épreuve se déroule après la mise en situation. Le jury dispose d'un guide pour conduire son entretien.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		00 h 50 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	25/40

Au début de la mise en situation, le jury remet au candidat deux fiches d'intervention. Toute la durée de l'intervention se fait en présence du jury qui observe le candidat.

Pour effectuer sa maintenance, le candidat est autorisé à faire des recherches sur internet.

A la fin de chaque maintenance, le candidat remplit une fiche d'intervention qu'il remet au jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	26/40

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Contribuer à la gestion d'un espace de médiation numérique et animer ses projets collaboratifs

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 50 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	27/40

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Responsable d'espace de médiation numérique

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<p>Le local est suffisamment spacieux pour permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'agencement en zones par types d'activités et de matériels ; - la circulation aisée du candidat et du jury entre les différents matériels et environnements techniques. <p>L'espace est organisé en trois zones :</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux zones périphériques (une zone de projection et une zone de stockage des matériels et accessoires) - une zone centrale où le candidat peut conduire, devant le jury, les activités de médiation et de maintenance sur des matériels mobiles. <p>Zone de projection : aménagée pour la diffusion d'un diaporama. Elle est équipée de : 1 système de vidéoprojection, 1 ordinateur connecté à internet, 1 table et 1 chaise pour le candidat, 1 table et 2 chaises pour le jury.</p> <p>Zone de stockage des matériels fixes (imprimante, imprimante 3D, scanner, ordinateurs de bureau) et mobiles (ordinateurs portables, tablettes, robot pédagogique, microcontrôleur, accessoires et périphériques divers) : aménagée pour la séance de médiation et l'intervention sur les matériels non mobiles. Elle est équipée de : l'ensemble des ressources mises à la disposition du candidat, plusieurs tables (autant que de besoin, en fonction de l'encombrement de chaque matériel) et 3 chaises.</p> <p>Zone centrale : aménagée pour la séance de médiation et l'intervention sur les matériels mobiles. Elle est équipée de : 2 grandes tables réunies d'au moins 120 X 60 cm formant un plan de travail carré et 3 chaises.</p>	<p>Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.</p> <p>Prévoir autant de locaux que de jurys présents.</p> <p>Adapter le nombre de bureaux ou de salles en fonction du nombre de passations simultanées de candidats.</p> <p>La zone de stockage, servant aussi à conduire la séance de médiation et l'intervention de maintenance sur les matériels non mobiles, doit être organisée de manière ergonomique pour assurer de bonnes conditions d'utilisation.</p> <p>Les équipements et matériels seront regroupés en espaces par genres : accessoires et petits périphériques, postes informatiques fixes et ordinateurs portables, tablettes, imprimante 3D, scanner et imprimante A4, objets connectés (robot et microcontrôleur).</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	29/40

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Entretien technique	La zone de projection est utilisée pour cette modalité selon les besoins d'aménagement décrits précédemment.	Prévoir autant de locaux que de jurys présents. Adapter le nombre de bureaux ou de salles en fonction du nombre de passations simultanées de candidats.
Questionnement à partir de productions	La zone de projection est utilisée pour cette modalité selon les besoins d'aménagement décrits précédemment.	Prévoir autant de locaux que de jurys présents. Adapter le nombre de bureaux ou de salles en fonction du nombre de passations simultanées de candidats.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. La zone de projection peut être utilisée pour cette modalité.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	30/40

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Système de projection : 1 vidéoprojecteur, 1 paire d'enceintes amplifiées, 1 zone de projection ou TV LED connectée grand format (43 pouces minimum), 1 poste informatique avec connexion internet relié au système de projection pour la mise en situation, la présentation d'un projet et le questionnement à partir de production(s).	1	Adapter le nombre si plusieurs candidats sont évalués de manière simultanée.
	1	Poste informatique portable sous environnement Windows avec une souris USB, une connexion internet active et les logiciels : <ul style="list-style-type: none">- Suite bureautique sous licence professionnelle et sous licence libre de type LibreOffice ;- Messagerie de type Outlook ;- 3 navigateurs web de type Microsoft Edge, Firefox et Google Chrome- Lecteur vidéo de type VLC- Environnement de programmation de microcontrôleur Arduino de type IDE Arduino- Environnement de programmation visuelle de type Scratch	1	Adapter le nombre si plusieurs candidats sont évalués de manière simultanée.
	1	Poste informatique sous environnement Linux (distribution Ubuntu ou dérivés) avec une connexion internet active et les logiciels : <ul style="list-style-type: none">- Suite bureautique sous licence libre de type LibreOffice ;- Messagerie de type Thunderbird ;- 2 navigateurs web de type Firefox et Chromium- Lecteur vidéo de type VLC- Environnement de programmation de microcontrôleur Arduino de type IDE Arduino- Environnement de programmation visuelle de type Scratch	1	Adapter le nombre si plusieurs candidats sont évalués de manière simultanée.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	31/40

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Poste informatique sous environnement Mac OS avec une connexion internet active et les logiciels : <ul style="list-style-type: none"> - Suite bureautique sous licence professionnelle et sous licence libre de type LibreOffice ; - Messagerie de type Mail ; - 3 navigateurs web de type Safari, Firefox et Google Chrome - Lecteur vidéo de type VLC - Environnement de programmation de microcontrôleur Arduino de type IDE Arduino - Environnement de programmation visuelle de type Scratch 	1	Adapter le nombre si plusieurs candidats sont évalués de manière simultanée.
	1	Tablette tactile sous environnement Android, taille comprise entre 9 et 10,5 pouces	1	Adapter le nombre si plusieurs candidats sont évalués de manière simultanée.
	1	Tablette de type Ipad sous environnement iOS, taille comprise entre 9 et 10,5 pouces	1	Adapter le nombre si plusieurs candidats sont évalués de manière simultanée.
Équipements	1	Disque dur externe USB	1	Adapter le nombre si plusieurs candidats sont évalués de manière simultanée.
	2	Clé USB de 16 Go minimum	1	Adapter le nombre si plusieurs candidats sont évalués de manière simultanée.
	2	Cartes SD de 16 Go minimum	1	Adapter le nombre si plusieurs candidats sont évalués de manière simultanée.
	2	Cartes micro SD de 16 Go minimum	1	Adapter le nombre si plusieurs candidats sont évalués de manière simultanée.
	1	Lecteur multcartes mémoires : SD, micro SD, Compact Flash	1	Adapter le nombre si plusieurs

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	32/40

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				candidats sont évalués de manière simultanée.
	1	Scanner à plat	1	Adapter le nombre si plusieurs candidats sont évalués de manière simultanée.
	1	Kit de démarrage pour microcontrôleur de type Arduino UNO avec composants électroniques (« Arduino Starter kit Français » ou équivalent) ou de type Raspberry Pi (« Starter Kit Officiel Pi ») avec écran HDMI, clavier et souris USB.	1	Adapter le nombre si plusieurs candidats sont évalués de manière simultanée.
	1	Robot pédagogique programmable de type Makeblock	1	Adapter le nombre si plusieurs candidats sont évalués de manière simultanée.
	1	Imprimante 3D	1	Adapter le nombre si plusieurs candidats sont évalués de manière simultanée.
	1	Imprimante laser A4 noir et blanc	1	Adapter le nombre si plusieurs candidats sont évalués de manière simultanée.
	2	Réducteur de carte SD en carte micro SD	1	Adapter le nombre si plusieurs candidats sont évalués de manière simultanée.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	33/40

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Responsable d'espace de médiation numérique est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Conseiller médiateur numérique Arrêté du 26/11/2015		Responsable d'espace de médiation numérique Arrêté du 08/02/2019	
CCP	Accompagner différents publics vers l'autonomie, dans les usages des technologies, services et médias numériques	CCP	Accompagner différents publics vers l'autonomie dans les usages des technologies, services et médias numériques
CCP	Assister les utilisateurs dans des espaces collaboratifs et/ou de fabrication numérique	CCP	Aucune correspondance
CCP	Collaborer à la valorisation numérique d'un territoire, d'une entreprise, ou d'un projet	CCP	Aucune correspondance
CCP	Aucune correspondance	CCP	Contribuer au développement d'un espace de médiation numérique et de ses projets
CCP	Aucune correspondance	CCP	Contribuer à la gestion d'un espace de médiation numérique et animer ses projets collaboratifs

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	35/40

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
REMN	RE	TP-01336	02	15/02/2019	30/04/2024	37/40

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

